

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Objet et champ d'application :

Les ventes de prestations de formation effectuées par GRESSIER STEPHANE FORMATION sont soumises aux présentes conditions générales auxquelles l'acheteur déclare adhérer sans restriction ni réserve.

Dispositions générales

1. Commande :

Le client passe sa commande en transmettant le devis signé et accepté avec son cachet. L'acheteur doit s'assurer que les prestations de formation détaillées dans le programme de formation annexé à la convention ou devis correspondent à ses besoins.

2. Vérification des prérequis, émargement

Le Client s'engage à donner à son personnel toutes facilités pour lui permettre de suivre dans les meilleures conditions les formations organisées à son profit. Il doit s'assurer que les stagiaires choisis par ses soins répondent aux prérequis indiqués sur le programme de formation et d'avoir informé, en cas d'un handicap GRESSIER STEPHANE FORMATION en amont par écrit, afin que celui-ci mette tout en œuvre à son accueil ou à sa réorientation vers une structure compétente.

Le contrôle de présence du(des) stagiaire(s) est assuré par leur(s) paraphe(s) sur la feuille d'émargement. Ce document pourra être communiqué en fin de prestation ou de cycle à l'entreprise qui en fait la demande. Le Prestataire décline toute responsabilité quant aux conséquences qui pourraient résulter d'un absentéisme non justifié.

3. Documents contractuels :

La commande validée, un devis valant convention de formation signé par l'acheteur et GRESSIER STEPHANE FORMATION sera établi et vaudra commande ferme et définitive, sous réserve du droit de rétraction dont bénéficie l'acheteur, dans les cas prévus par la loi.

GRESSIER STEPHANE FORMATION se réserve le droit de ne pas accepter une convention ou de suspendre une prestation à destination d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une prestation précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours ou bien encore, en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou d'absence de paiement. GRESSIER STEPHANE FORMATION informe alors l'acheteur dans les plus brefs délais.

4. Dédit ou abandon :

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 3 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme GRESSIER STEPHANE FORMATION retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de la dite action, conformément aux dispositions de l'article L.920-9 du Code du Travail. Dans le cadre des formations inter-entreprises, GRESSIER STEPHANE FORMATION se réserve le droit d'annuler l'action de formation mentionnée à l'article 1 si le nombre d'inscrits est insuffisant au regard des conditions d'ouverture et préviendra l'entreprise 8 jours avant la date prévue. Toute formation annulée ne pourra donc donner lieu à leur règlement.

5. Prix, facturation et règlements :

Tous nos prix sont indiqués en euros hors taxes. Ils sont majorés de la TVA au taux en vigueur (20 %). Tout stage commencé sera dû intégralement par le Client.

Le paiement sera dû 30 jours après la réalisation de la prestation est sera à régler à GRESSIER STEPHANE FORMATION par tous moyens à convenance du contractant signataire.

Il n'y a pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

En cas de retard de paiement, une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal sera appliqué, à laquelle s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

6. Règlement par un OPCO :

En cas de règlement de la prestation pris en charge par un OPCO, le Client doit faire lui-même la demande de prise en charge avant le début de la formation et s'assurer de l'acceptation de sa demande. En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO, le solde sera facturé au Client.

Si GRESSIER STEPHANE FORMATION n'a pas reçu l'accord de la prise en charge par l'OPCO avant le début de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

7. Cas de différent :

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de DIJON sera seul compétent pour régler le litige.

8. Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, le Prestataire se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités sauf cas exceptionnel (insuffisance la veille pour le lendemain pour motif grave).

9. Responsabilité

La responsabilité du Prestataire ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage des formations et des prestations réalisées dans le cadre de l'Offre de services par le Client et les utilisateurs ou toute cause étrangère au Prestataire. Elle ne saurait non plus être engagée au titre des dommages immatériels ou indirects tels que perte de données, de fichier(s), pertes de revenus, pertes d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image, à une marque et à la réputation.

De convention expresse, l'obligation du Prestataire est une obligation de moyen et quel que soit le type de prestations, la responsabilité du Prestataire est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

Pendant toute la durée du stage, le Client demeure responsable civilement des stagiaires qui y participent.

Respect de la vie privée et des données personnelles

Conformément à la Loi "Informatique et Libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer par courrier adressé à GRESSIER STEPHANE FORMATION – 14 rue du parc de la drouotte – 21120 IS SUR TILLE.

1. Propriété intellectuelle

L'ensemble de ce site relève de la législation française et internationale sur les droits d'auteur et de la propriété intellectuelle. Les noms, marques et enseignes cités sur ce site sont la propriété de leurs déposants respectifs. Toute utilisation ou reproduction, totale ou partielle, du site, des éléments qui le composent et/ou des informations qui y figurent, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la propriété intellectuelle.

2. Utilisation des cookies

Le site Internet de GRESSIER STEPHANE FORMATION peut être amené à utiliser le système des "cookies". Le cookie ne nous permet pas de vous identifier mais de manière générale de collecter des informations lors de votre passage sur notre site. Cela nous permettra de savoir quelles sont les parties de notre site qui vous intéressent. GRESSIER STEPHANE FORMATION pourra alors mieux connaître vos centres d'intérêt et vous communiquer des informations adaptées à vos besoins. Ces "cookies" vous éviteront également de devoir fournir chaque fois des informations que vous nous avez déjà communiquées dans la mesure où ils se souviendront que vous nous avez communiqué ces informations à une date antérieure. Il vous est possible de détecter l'existence de ces "cookies" et, le cas échéant, de les supprimer. Il vous est possible de vous opposer à l'enregistrement de cookies en désactivant cette fonction de votre navigateur dans les préférences de celui-ci.

3. Sécurité et confidentialité sur le réseau

Les messages que vous nous ferez parvenir par l'intermédiaire d'Internet peuvent être interceptés sur le réseau. Jusqu'à ce qu'ils nous parviennent, leur confidentialité ne peut être garantie. Assurez-vous de ne pas divulguer d'informations personnelles ou confidentielles inutiles, sensibles ou provenant de tiers. De plus, l'indication de la provenance des messages électroniques que nous recevons peut-être falsifiée. Par conséquent, si vous souhaitez nous communiquer de telles informations, utilisez impérativement la voie postale.

4. RGPD

Conformément au nouveau règlement général sur la protection des données personnelles, nous nous engageons à protéger vos données personnelles au mieux et respecter les réglementations européennes et françaises applicables. Dans le cadre de notre activité, nous sommes amenés à faire appel à des prestataires et OPCO auxquels nous transmettons des données mais pour les seuls besoins liés à la réalisation de l'action de formation. Nous exigeons de nos sous-traitants et OPCO le respect de la législation en vigueur et nos instructions.

Le signataire du devis s'assure du bon accord des personnes concernées quant à la transmission de leurs données personnelles.

En signant le devis, vous êtes réputés avoir accepté que les informations saisies soient utilisées, exploitées et traitées dans le cadre d'une relation commerciale.